

COMMUNE DE 5680 DOISCHE  
DOSSIER REF. COMMUNE : **PU/06/10/A/AF**

**AVIS – URBANISME.**

L'Administration Communale de DOISCHE fait savoir que M. VILLERS et Mme DUBOIS, demeurant Rue de Fombay, 20 à 5680 ROMEREE, ont introduit une demande de permis d'urbanisme, ayant trait à un bien (terrain et bâtiment) sis à 6<sup>ème</sup> Division – ROMEREE, à la même adresse, cadastré Section B N° 661 m.

**Le projet consiste en LA TRANSFORMATION D'UNE HABITATION 4 FACADES, EXTENSION ET RECONSTRUCTION D'ANNEXES, SEJOUR, CUISINE ET CHAMBRES et présente les caractéristiques suivantes :**

- **parement de façades en briques de four et pierre de taille + sablage et rejointoiement, parties parement de façades en briques de four traditionnelles de ton rouge brun, dont parties mélangées de pierres de taille récupérées dans les démolitions.**
- **Toitures en ardoises naturelles.**
- **Menuiserie en bois exotique double vitrage.**

**Enquête effectuée en application de l'article 330.11° impliquant l'article 111 du C.W.A.T.U.P. : Dérogation au plan de secteur : bien sis en zone agricole : habitation existante avant l'entrée en vigueur du plan de secteur dont l'affectation actuelle ne correspond pas aux prescriptions du plan de secteur.**

Les réclamations et observations sont à adresser au Collège Communal **du 01.02.2010 au 15.02.2010 à 15 heures 30'au plus tard.**

Tout tiers intéressé peut exprimer ses observations et réclamations par télécopie (**FAX 082.214.739**), par courrier électronique ([francoise.anceau@doische.be](mailto:francoise.anceau@doische.be) ou [sabine.collard@doische.be](mailto:sabine.collard@doische.be)), par courrier ordinaire ou formulées aux agents communaux délégués : Mmes ANCEAU Françoise ou COLLARD Sabine, avant la clôture de l'enquête ou le jour de la séance de clôture de l'enquête (15.02.2010); à peine de nullité, les envois par courrier ou télécopie sont datés et signés ; les envois par courrier électronique sont identifiés et datés ; les réclamations et observations verbales sont recueillies sur rendez-vous par les agents délégués précités.

Le dossier peut être consulté à la maison communale les jours ouvrables (du lundi au vendredi de 8 heures 30' à 12 heures, le mercredi également de 14 à 16 heures), le samedi 06 février 2010 de 9 à 12 heures ou sur rendez-vous en dehors des heures d'ouverture des bureaux (082/214.734 ou 214.735). Tout tiers intéressé peut obtenir des explications techniques.

Une réunion accessible au public est organisée le 04 février 2010 de 9 heures à 9 heures 30' à l'Administration Communale de DOISCHE, rue Martin Sandron, 114 5680 DOISCHE.

A DOISCHE, le 27 janvier 2010.

PAR LE COLLEGE :

La Secrétaire,  
(s) MP. FAYS

Le Bourgmestre,  
(s) A. DRICOT

This document was created with Win2PDF available at <http://www.win2pdf.com>.  
The unregistered version of Win2PDF is for evaluation or non-commercial use only.  
This page will not be added after purchasing Win2PDF.